

Psychologie [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Psychologie](#)

Présentation

Cette Licence constitue le premier grade du cursus universitaire conduisant au titre (protégé) de psychologue, qui exige, entre autres, un diplôme reconnu de niveau Bac+5 (Licence + Master 1 + Master 2 de Psychologie).

Les études de Master de psychologie sont extrêmement sélectives, en raison de la protection du titre de psychologue (titre protégé par la loi du 25 juillet 1985). Les titulaires d'une Licence et d'un Master de psychologie sont autorisés à faire usage du titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire Français d'Automatisation des Listes (ADELI).

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) sont consultables ici :

https://etudiants.parisnanterre.fr/evaluation-et-examens-324822.kjsp?RH=FR_PORTAIL_ETUDIANT&RF=1279013161936

Modalités spécifiques :

Pour tous les cas de contrôle de connaissances :

- L'absence à une épreuve (en amphi ou dans le cadre des T.D.) en contrôle standard ou en contrôle dérogatoire ou l'absence d'une seule note ne permet pas de bénéficier de la compensation des notes pour la session considérée. Plus précisément :

Au delà de 25% d'absence en cours (ex pour 12 séances, dès la quatrième absence), que ces absences soient justifiées ou non, l'étudiant ne peut se prévaloir de la formation en contrôle continu. Aussi celui-ci est-il considéré comme défaillant (ABI) et ne peut bénéficier de la compensation des notes sur le semestre et sur l'année. Il devra se présenter à la session 2 pour valider tous les EC non validés lors de la première session.

Jusqu'à 25% d'absence en cours (ex pour 12 séances, jusqu'à 3 absences maximum),

- en cas d'absence de l'étudiant le jour de l'examen en contrôle terminal (validation du TD sur la base d'un examen sur table lors de la dernière séance), celui-ci est considéré comme défaillant (ABI).
- en cas de non remise d'un dossier ou document à remettre à l'enseignant pour une date limite, celui-ci est considéré comme défaillant (ABI)
- en cas d'absence lors d'un contrôle continu (plusieurs devoirs sur table valident l'enseignement) et sous réserve d'une justification valide, la note 0 sera attribuée à l'étudiant de manière à ce qu'il puisse bénéficier de la moyenne de l'ensemble des notes obtenues au cours du contrôle continu du dit enseignement. (Validé par le CUFR du 18/09/15).
- Conformément à la réglementation de l'Université, il ne sera pas organisé de session de rattrapage (hors Session 2) pour les étudiants n'ayant pas pu participer à une épreuve collective en amphi dans le cadre du contrôle standard (ou à une épreuve du contrôle dérogatoire), *quels que soient les motifs de cette absence*.
- Une session de rattrapage en Session 2 qui porte sur l'ensemble du programme est organisée pour tous les étudiants (inscrits en contrôle standard ou dérogatoire) qui ne valident pas en janvier et/ou en mai ou qui ne se présentent pas à la session de janvier et/ou mai. L'étudiant(e) non admis(e) en Session 1 doit repasser en Session 2, à l'intérieur des U.E. non acquises, tous les

examens des E.C. dont la note est inférieure à 10, ainsi que les EC où il a été noté "Défaillant(e)".

- En cas de chevauchement d'épreuves lors des examens (étudiants ERASMUS), vous devez vous faire connaître auprès de votre secrétariat pédagogique, avant la date limite mentionnée sur le calendrier des examens.

L'obtention du diplôme de la licence nécessite d'avoir validé les 1^{re}, 2^e et 3^e années.

(Voir les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence votées par le Conseil d'Administration)

Organisation

Formation organisée en 3 ans, 6 semestres.

ECTS obtenus - 180.

En L1, L2 et L3 : Un parcours unique («Psychologie») offrant différents choix pédagogiques